Un prix d'excellence présenté par :

DÉTAILS ET CONDITIONS

L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le candidat :

- ✓ œuvre dans ou a un lien direct avec l'industrie de la transformation alimentaire (TA) québécoise ;
- ✓ a un impact sur le rayonnement de l'industrie de la TA ;
- ✓ participe activement à l'avancement de l'industrie de la TA ;
- ✓ et génère des résultats positifs pour son organisation.

Le candidat est reconnu pour :

- ✓ sa détermination pour atteindre des objectifs de haut niveau
- ✓ son entrepreneuriat (ou intrapreneuriat), sa créativité, son innovation et son aptitude à créer/implanter/réussir de grands projets ;
- ✓ son leadership et son aptitude de rallier des gens ;
- ✓ sa contribution concrète à la performance et au progrès de son organisation ;
- ✓ sa(ses) réalisation(s) majeure(s) pour l'industrie agroalimentaire du Québec ;
- ✓ son implication bénéfique dans l'industrie agroalimentaire à tous les niveaux, même hors de son organisation ;
- ✓ son implication sociale et son influence positive sur le milieu en général ;
- ✓ ainsi que sa collaboration avec les différents intervenants et partenaires.

Bref, il contribue significativement à la pérennité de l'industrie alimentaire québécoise tout en incarnant l'excellence sous toutes ses formes et en servant de modèle pour ses pairs.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

La date limite d'inscription est le mercredi **17 février 2027**, 23 h 59.

DOSSIER DE MISE EN CANDIDATURE

Chaque mise en candidature est déposée en ligne et comporte :

- ✓ les réponses aux questions ;
- ✓ le curriculum vitae (CV) du candidat ;
- ✓ une photo du candidat ;
- ✓ ainsi que des articles et/ou des hyperliens, si besoin, pour bonifier la candidature.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Le jury, composé de professionnels qui représentent ou gravitent autour de l'industrie alimentaire, se réunira en février 2027 pour évaluer les candidatures proposées.

Les membres du jury s'engageront à ce que l'ensemble des éléments transmis dans les dossiers de mise en candidature soit sous le couvert de la plus stricte confidentialité.

RECONNAISSANCE

Le récipiendaire se verra remettre le trophée André-Latour lors du dîner-gala du samedi 20 mars 2027 qui se tiendra au Fairmont Le Château Frontenac à Québec à l'occasion du Congrès CTAQ 2027 (19 au 21 mars).

Note importante : *Le proposeur sera responsable de la réalisation d'une vidéo hommage (format .MP4) pour le récipiendaire. Cette vidéo, d'environ 5 minutes, permet de regrouper différents témoignages de collègues actuels et passés ainsi que de membres de la famille dans le but de présenter une revue de sa carrière.*

VISIBILITÉ ET PRIVILÈGES :

- ✓ Trophée André-Latour du Prix de la Personnalité du monde alimentaire 2027
- ✓ Nuit à l'hôtel et 2 accès au cocktail et au dîner-gala du samedi au Congrès CTAQ 2027
- ✓ Communiqué de presse CTAQ partagé sur Cision
- ✓ Campagne de promotion sur les réseaux sociaux du CTAQ et par courriel
- ✓ Partage via nos partenaires de diffusion comme Agro Québec
- ✓ Président(e) d'honneur et maître de cérémonie (cocktail) de la Classique de golf et Tour cycliste CTAQ 2027 (19 mai) avec quatuor de golf ou 4 accès cyclistes gratuits
- ✓ Invitation gratuite à l'Événement Marketing 2027 incluant le dévoilement des lauréats des Prix Innovation en alimentation 2027 lors du dîner-gala (17 novembre)

VISIBILITÉ ET PRIVILÈGES À LA DISCRÉTION DU RÉCIPIENDAIRE :

- ✓ Balado type « entretien avec la PDG du CTAQ »
- ✓ Vidéo hommage partagée sur les réseaux sociaux du CTAQ

**La visibilité et les privilèges évoqués ci-dessus sont non transférables.*

QUESTIONS

concours@conseiltaq.com